

## CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0  
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**INDUSTRIE**

**ÉLECTRICITÉ – ÉLECTRONIQUE**

**ÉLECTRICIEN INSTALLEUR – ÉLECTRICIENNE INSTALLATRICE**

**PROFIL DE QUALIFICATION**

Validation par la C.C.P.Q.

Le 15 mai 1997

## **LE METIER**

L'électricien installateur – monteur/électricienne installatrice - monteuse est un ouvrier qualifié/une ouvrière qualifiée qui exécute, installe et dépanne des installations domestiques et industrielles en très basse tension (T.B.T.) et basse tension (B.T.).

Il/Elle est chargé(e) de l'implantation et du montage et du câblage des appareils et canalisations, du contrôle, de la mise en service et du dépannage en respect du Règlement général des installations électriques (R.G.I.E.).

Le champ d'activité est : les installations résidentielles, tertiaires, industrielles, de chantier et d'appareillages électroménagers et biens d'équipements.

Les caractéristiques du profil peuvent se caractériser par :

*« un savoir faire pratique, des comportements adéquats au niveau sécurité et hygiène, des qualités de « savoir-être » en milieu de travail, une formation technologique de base, une connaissance de l'appareillage et de l'équipement et un sens aigu du travail bien fait. »*

Le profil se répartit en trois fonctions dont les activités et compétences caractérisent le métier.

### **ROLE & DEFINITION DU NIVEAU DE RESPONSABILITE**

L'électricien installateur-monteur/électricienne installatrice - monteuse est un ouvrier qualifié/une ouvrière qualifiée dont le rôle est d'exécuter des installations et des montages électriques domestiques et industriels en T.B.T. et B.T.

Il/Elle doit, sous direction et selon les indications fournies par plans et schémas, être capable d'exécuter de manière autonome, dans les délais prévus et selon les règles de l'art, les tâches suivantes :

- L'implantation et le montage des appareils électriques
- Le montage des canalisations (tubage, câblage, goulottes, chemins de câbles, ...)
- Le câblage des appareils
- Le contrôle et la mise en service
- Le dépannage

Ces tâches imposent une connaissance du R.G.I.E. et des règles et dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et de protection des biens, des personnes et de l'environnement.

#### CHAMP D'ACTIVITE

- ◆ Les installations résidentielles
- ◆ Les installations tertiaires
- ◆ Les installations industrielles
- ◆ Les installations de chantier
- ◆ Les installations d'appareils électroménagers et de biens d'équipements

#### PROFIL DE L'ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE - MONTEUSE

Pour assurer son rôle, l'électricien installateur-monteur/électricienne installatrice - monteuse doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique.

Ce Profil de Formation est rédigé à partir du P.Q. « Electricien Installateur » et du P.Q. « Electricien Monteur ».

Les caractéristiques du profil de l'électricien installateur-monteur /électricienne installatrice-monteuse seront donc :

- ◆ Un savoir-faire pratique
- ◆ Des comportements adéquats au niveau de la sécurité et de l'hygiène au travail
- ◆ Des qualités de "savoir-être" en milieu de travail
- ◆ Une formation technologique de base et une connaissance de l'appareillage et de l'équipement
- ◆ Un sens aigu du travail bien fait (*et du respect des délais ?*)

Sa formation de base devrait lui permettre de s'insérer rapidement dans le milieu du travail.

En fonction de l'évolution de sa carrière, il /elle sera amené(e) à suivre des compléments de formation, des recyclages ou une réorientation, soit directement dans l'entreprise, soit au travers de l'enseignement ou encore, à travers d'institutions professionnelles.

FONCTIONS	ACTIVITÉS	COMPÉTENCES
<b>1. RÉALISER UNE INSTALLATION COMPLÈTE - TANT EN COURANT FAIBLE, QU'EN COURANT FORT - D'UN BÂTIMENT DU PARC PRIVÉ OU DU PARC TERTIAIRE</b>	<p>1.1. Lire, corriger et/ou modifier un schéma d'implantation unifilaire, de câblage, et de raccordement</p> <p>1.2. Participer aux réunions de chantier et assurer les coordinations utiles</p> <p>1.3. Tracer les implantations (conduites, conducteurs, appareillages)</p> <p>1.4. Assurer les percements et les fixations des conduits (tubes) et supports utiles en respectant les interdits</p> <p>1.5. Tirer et poser les conducteurs électriques et/ou les conducteurs lumières</p> <p>1.6. Assurer le montage et le raccordement des équipements électriques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• appliquer le RGIE suivant le type d'installation (normes, symboles, sécurité,...)</li> <li>• maîtriser les bases de l'électricité, du schéma et de la technologie</li> <li>• interpréter les notices techniques</li>   <li>• utiliser le vocabulaire technique usuel</li> <li>• s'intégrer et respecter le travail de groupe</li> <li>• établir un rapport d'activité</li> <li>• préparer et organiser le travail (bordereau, méthode, mise en/hors circuits de tout ou partie de l'installation)</li>   <li>• identifier les matériaux de supports et le matériel à mettre en œuvre ainsi que leur conformité en respectant les règles particulières de sécurité et d'hygiène collectives et individuelles</li> <li>• choisir et utiliser l'outillage adéquat</li> <li>• repérer, évaluer et tracer les implantations</li> <li>• travailler les matériaux électriques selon les règles de l'art, et travailler de façon élémentaire les matériaux de construction usuels (bois, plâtre, mortier...)</li> </ul>
<b>2. CONTRÔLER ET METTRE EN SERVICE (SOUS TENSION)</b>	<p>2.1. Assurer les contrôles d'isolement, de continuité, d'atténuation (fibre optique)</p> <p>2.2. Vérifier la conformité des éléments de sécurité (électromécanique)</p> <p>2.3. Assumer la mise en service progressive et totale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utiliser les appareils de mesure et en interpréter la lecture</li> <li>• contrôler le bon fonctionnement des différents appareils de sécurité placés</li> <li>• contrôler le bon fonctionnement général de l'installation en respectant les règles de sécurité et d'hygiène collectives et individuelles</li> </ul>
<b>3. DÉPANNER</b>	<p>3.1. Identifier le(s) défaut(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adopter une méthode logique dans la recherche des défauts</li> <li>• poser un diagnostic</li> </ul>

	<p>3.2. Détecter et localiser le(s) défaut(s)</p> <p>3.3. Poser un diagnostic</p> <p>3.4. Effectuer le dépannage</p> <p>3.5. Contrôler la conformité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• interpréter les mesures et/ou autres constatations permettant de détecter les causes de la ou des défauts et apporter les remèdes qui s'imposent</li> <li>• reconstruire le bon fonctionnement général de l'ensemble de l'installation et l'adéquation entre la situation existante et le dossier électrique</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• avoir le sens de la propreté et de la qualité</li> <li>• s'assurer d'une formation continue des nouvelles techniques</li> <li>• savoir travailler en équipe</li> <li>• faire preuve de fierté professionnelle</li> <li>• être disponible et motivé</li> <li>• posséder les agrégations requises (larme et sécurité...)</li> </ul>